







## PERTES D'EXPLOITATION ET PERTE DE VALEUR VÉNALE DU FOND DE COMMERCE

Référence :
DL239D

Niveau : Modalités : Tarifs :
Bases

E-Learning

Nous consulter

## **LIEUX ET DATES:**

### A distance

- Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## **OBJECTIFS**

• Expliquer au client l'intérêt des garanties pertes d'exploitation et perte de la valeur vénale du fonds de commerce Information complémentaire :

Module disponible dans l'**Université Digitale Ifpass** accessible par abonnement.

Pour plus de renseignements cliquez ici ou contactez-nous

Consultez le taux de satisfaction de nos formations e-learning ici >>

# **POINTS FORTS**

Modalités pédagogiques :

Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

### Formateur(s):

Diplômé du centre des Hautes Etudes en Assurance, Lionel Ray a exercé les fonctions de directeur de flottes auto, directeur juridique et assurance avant de devenir consultant expert. Il a été également membre de la commission multirisques de la FFA.

Céline Padilla pilote des programmes digitaux pour l'Ifpass. Elle est donc autant à l'aise derrière la caméra que devant ! gestion elearning et pédagogie digitale sont ses deux points forts et elle le montre ! Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage. Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

#### Les plus de la formation :

Avec les risques d'entreprise, vous pénétrez dans un domaine de l'assurance très étendu car il concerne l'activité professionnelle de l'assuré. Pour cette raison, les garanties doivent être adaptées et chaque profession présente des besoins qui lui sont spécifiques. L'enjeu pour l'entreprise est sa pérennité. La technicité que l'assureur doit démontrer est donc très pointue et il doit orienter le choix de son client dans une gamme étendue de couvertures. Les montants à garantir sont très variables et vont du stock du commerçant aux matériels et aux marchandises d'une entreprise industrielle. Cette formation fait le point sur l'ensemble de ces sujets.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli, par e-mail à <a href="mailto:nbenakli@ifpass.fr">nbenakli@ifpass.fr</a> ou par téléphone au 01 47 76 58 35, afin de déterminer les formations accessibles.

Consultez le taux de satisfaction de nos formations PLANETE CSCA RH ici >>

## **PROGRAMME**

- D. Pertes d'exploitation et perte de valeur vénale du fonds de commerce
- 1. Mécanisme de la perte d'exploitation à un client
- 2. Utilité de la garantie des frais supplémentaires
- 3. Garantie « perte de valeur vénale du fonds de commerce»

## Modalités pédagogiques :

Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Validation des acquis : Comment est-elle évaluée ?

vous le soullaitez :	
Comment cette formation est-elle v	validée ?
Pour valider cette formation, voi	us devez avoir :
Lu l'ensemble des ressou déroulé pédagogique,	urces écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur ;
Visionné d'un bout à l'au	tre les vidéos ;
Téléchargé et consulté le	e support de conférence ;
Téléchargé et consulté la	a fiche pratique ou infographique ;
Réussi l'évaluation dans	les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA	

Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette

que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que

formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

### **Personnalisation parcours:**

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet "Communauté". Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

#### Fiche identité :

Le module de formation a été écrit et conçu en 2020. Il fait l'objet d'une actualisation annuelle et est la propriété d'Ifpass Services.

Il contient les éléments suivants :

- 1. 1 séquence vidéo
- 2. 1 fiche pratique "Pour aller plus loin"
- 3. 1 quiz final

## **PUBLIC**

Distributeurs d'assurance Chargés de clientèle Gestionnaire de contrat

**Pour les personnes en situation de handicap** souhaitant réaliser une formation e-learning : Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli – <a href="mailto:nbenakli@ifpass.fr">nbenakli@ifpass.fr</a>) afin de déterminer les formations accessibles.

### **PRÉ-REQUIS**

### Prérequis pédagogiques :

Connaître le secteur de l'assurance et ses bases techniques.

### Prérequis techniques :

- Navigateurs internet
- Chrome (2 dernières versions majeures)
- Firefox (2 dernières versions majeures)
- Edge (2 dernières versions majeures)

- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures) Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.

## Logiciels:

- Lecteur PDF (pour les documents associés)
- Lecteur audio/vidéo
- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)

Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

### Modalité d'accès :

- Les demandes d'inscription se font par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance

# TARIFS ET FINANCEMENTS

Exonérés de TVA

Module disponible dans l'Université Digitale Ifpass accessible par abonnement. Pour plus de renseignement contactez-nous !

### CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 19/10/2025 à 14:05